

les trophées **FACT**



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires •

**TROPHÉES « CRÉATION », « RÉNOVATION/EXTENSION D'UN ESPACE
COMMERCIAL » ET « PROJET MULTIFONCTIONNEL »**

ÉDITION 2023

• **Date limite de dépôt des candidatures :** 12 mai 2023
Date du jury : juin 2023
Cérémonie de remise des Trophées : 20 septembre 2023

• **Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires**
3, rue la Boétie 75008 PARIS
Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60



LES TROPHÉES 2023

LES CATÉGORIES

En 2023, la Fédération des Acteurs du Commerce récompensera **les projets immobiliers commerciaux** (Trophées 1, 2 et 3), **les initiatives portées par les directions des espaces commerciaux** (Trophées 4 et 5) et **les projets des collectivités du programme Action Coeur de Ville** (Trophées 6 et 7).

Soit **7 catégories** au total :

*Création/ rénovation
d'espace commercial et
multifonctionnel*

1

Création d'un espace
commercial

2

Extension/rénovation
d'un espace commercial

3

Projet
multifonctionnel

*Initiatives locales
d'un espace
commercial*

4

Initiative locale RSE

5

Initiative locale Marketing

Trophées FACT/ACV



6

Requalification ou aménagement
d'un espace public participant à
l'attractivité commerciale d'une
ville ACV

7

Requalification d'un
bâtiment/friche participant à
l'attractivité commerciale d'une
ville ACV



COMMENT PARTICIPER ?

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE
à nous faire parvenir impérativement
AVANT LE 12 MAI 2023
à : [**dlamarre@lesacteursducommerce.com**](mailto:dlamarre@lesacteursducommerce.com)

LE RÈGLEMENT

Le projet présenté devra obligatoirement avoir été inauguré avant le 31 décembre 2022.

Chaque dossier de participation doit obligatoirement répondre à la totalité des questions posées pour la catégorie de Trophée à laquelle il concourt et comporter toutes les pièces annexes demandées dans les formats adéquats.

Les dossiers seront évalués sur un ensemble de critères : potentiel de performance, intégration dans l'environnement, développement durable, cohérence commerciale, innovation, coup de coeur...



VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Données relatives à l'espace commercial :

Dénomination commerciale exacte :

Type d'espace (Retail Park, Centre commercial de centre ville, outlet etc.) :

Date d'ouverture ou d'inauguration (préciser) :

Contact Trophée :

Nom du Contact :

Société :

Fonction :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Catégorie du trophée (1 à 3, cf. page 2) :



VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Adressez-nous votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement de 1800 € TTC.

- **Par chèque** à l'ordre du CNCC (avec la mention « Trophées 2023 » au dos)
- **Par virement** à l'ordre du CNCC (BNP Paribas Paris Place St Augustin) - RIB : 30004 00819 00010483575 61IBAN : FR76 3000 4008 1900 0104 8357 561 - BIC : BNPAFRPPPE

Merci de préciser le nom du projet dans le motif.

Les frais d'inscription représentent les frais de gestion du dossier de participation aux Trophées 2023. Dès réception de votre participation, une facture justificative vous sera envoyée.

Adresse de facturation :

Nom :

Adresse :

Je, soussigné(e) :

Date :

accepte les modalités d'inscription.

Signature et cachet de l'entreprise :



VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

DOSSIER NUMÉRIQUE

Présentation de 6 à 12 pages A4 répondant aux questions suivantes :

- Données relatives au centre : Classification (Centres commerciaux, Retail Parks, Outlet) • Localisation • Nombre de m2 GLA, nombre de niveaux, nombre de moyennes surfaces, boutiques, restaurants, places de parking... • Chiffres clés (investissement, chiffres d'affaires, nombre d'emplois créés...) • Description de l'offre commerciale (noms des enseignes + plan merchandising) et de son positionnement
- Acteurs du projet (promoteur, investisseur, gestionnaire, architecte...)
- Présentation de l'environnement (ville, zone de chalandise...)
- Objectifs et enjeux du projet et de sa programmation
- Description de l'architecture
- Durée des travaux et récapitulatif des dates clés (CDAC, permis de construire, début des travaux, ouverture au public...)
- Moyens d'information et de communication mis en œuvre (à destination des enseignes et des habitants) pour promouvoir le projet, avant et après l'ouverture
- Partenariats éventuels (Ville, CCI, commerçants, partenaires, population...)
- Éléments de développement durable intégrés à la réalisation du projet (desserte, ENR, optimisation du bilan carbone, etc.)

Annexes :

- Au moins 10 photos HD (PNG ou JPG) avec crédits photos
- Logo du centre ou retail park ou outlet au format vectoriel (EPS ou AI)
- Film de présentation d'une durée d'une minute (format AVI, MP4, accompagné du fichier source non compressé)

TROPHÉES « CRÉATION », « RÉNOVATION/EXTENSION D'UN ESPACE COMMERCIAL » ET « PROJET MULTIFONCTIONNEL » 2023



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires

3, rue la Boétie 75008 PARIS

Courriel : contact@lesacteursducommerce.com

Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60

Dorian LAMARRE

Directeur des Affaires Publiques

Courriel : dlamarre@lesacteursducommerce.com

Tél. : +33 (0)7 84 44 10 77



fact. Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires

<https://www.lesacteursducommerce.com/>

